

Mention d'information RGPD

Entretien motivationnel Dépistage du cancer colorectal

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel, dénommé « Entretien motivationnel Dépistage du cancer colorectal (EMT DOCCR) » dont la finalité est la réalisation d'une campagne d'entretiens motivationnels par téléphone de prévention permettant de sensibiliser au dépistage du cancer colorectal.

Ce traitement a pour objectif :

- Sensibiliser les assurés sociaux agricoles sur l'importance du dépistage du cancer colorectal et les inciter à se faire dépister
- Augmenter le taux de participation au dépistage organisé du cancer colorectal.
- Evaluer l'impact de la campagne téléphonique sur la participation par l'établissement d'indicateurs

Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la Mutualité Sociale Agricole.

Les catégories d'informations traitées sont les suivantes :

- Le NIR
- Les données d'identification
- Les données relatives à la santé
- Les informations d'ordre économique et financier

La Mutualité Sociale Agricole est amenée à collecter vos données personnelles directement (entretiens téléphoniques) et indirectement (à partir des bases de données de votre caisse). Les informations relatives au traitement sont conservées par la caisse centrale de mutualité sociale agricole pendant 2 ans à compter de la date de la constitution du fichier.

L'accès à l'ensemble des informations est réservé :

- Au personnel du département de la Prévention et de l'Education Sanitaire et Sociale et du département Statistiques de la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole (CCMSA)
- Au personnel de l'Institut pour la Santé de l'Ouest (ISO)
- Au personnel de l'association des intervenants libéraux hospitaliers unis pour le patient (ILHUP)
- A la société NORSYS (entreprise spécialisée en services numériques)

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données qui vous concernent, ainsi que d'un droit à leur limitation et d'opposition. Compte tenu du motif d'intérêt public que revêt ce traitement, le droit à la portabilité ne s'applique pas. Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la caisse centrale de Mutualité Sociale Agricole ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07